



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



Article 1 : Compétition de clubs 3x3 FFBB (CD 59)

La compétition de clubs 3x3, appelée « Series » (championnat départemental 3x3), organisée par le CDNBB, est accessible aux associations sportives relevant territorialement du Comité Départemental du Nord.

Article 2 : Calendrier

Le championnat 3x3 départemental est organisé entre le 1^{er} septembre 2025 et le 30 avril 2026. Le calendrier contenant les dates arrêtées est diffusé fin août aux clubs affiliés au CDNBB (annexe 1).

Le master 3x3 de région organisé par la Ligue Régionale des Hauts de France sur une journée entre avril et juin, regroupe les meilleures équipes de la phase des séries 3x3 de chaque comité départemental.

Article 3 : Séries 3x3 et phase finale

Les séries 3x3 du CDNBB comportent plusieurs Stops. Chaque Stop se déroulera sous forme de tournoi incluant toutes les équipes présentes et permettra un classement de toutes les équipes.

L'engagement des équipes et la saisie des résultats de chaque Stop est obligatoire sur FBI. L'utilisation d'Event Maker est obligatoire.

Une finale CDNBB 3x3, appelée « final four » sera organisée le samedi 25 avril 2026 afin de déterminer les équipes « championnes départementales 3x3 ».

Article 4 : Catégories et surclassement

Les catégories concernées par le présent règlement sont les suivantes :

- U13, U15, U18 et Seniors masculins
- U13, U15, U18 et Seniors féminines

Éléments récapitulatifs (temps de jeu, LF, etc.) : voir annexe 2



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball



Saison 2025-2026

Tout joueur doit être titulaire d'une licence Joueur Compétition FFBB, valide pour la saison en cours et pour la catégorie concernée, lui permettant de participer à la compétition de clubs 3x3 FFBB.

Article 5 : Classement

Chaque stop donne lieu à un classement.

Les points sont attribués comme suit :

- Vainqueur du stop = 100 points ;
- Finaliste = 80 points ;
- Demi-finalistes = 60 points ;
- Quarts de finalistes = 40 points ;
- Equipes éliminées en phase de poule = 30 points.

À l'issue de l'ensemble des stops, le classement général des « Séries 3x3 de Département » est établi.

Les quatre premières équipes de chaque catégorie sont qualifiées pour le « final four ». Ce « final four » permettra de déterminer l'équipe championne départementale et l'équipe vice-championne départementale.

Les équipes championnes du département sont automatiquement qualifiées pour les « masters » régionaux sous réserve de la ligue régionale. En fonction des besoins, les équipes classées seconde, troisième et quatrième pourront être éventuellement repêchées par l'organisateur (Ligue HDF).

Article 6 : Engagements

Chaque club désirant participer aux compétitions de club 3x3 CD59 (Series) adresse l'engagement de chacune de ses équipes au Comité Départemental du Nord. La date limite du dépôt des engagements est fixée pour le 22 octobre 2025. Un club peut engager des équipes dans plusieurs catégories ou plusieurs équipes dans une même catégorie.



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball



Saison 2025-2026

Article 7 : Les « Rosters », capitaines et référent club

Chaque équipe engagée dans la compétition de clubs 3x3 (stop) est composée d'un Roster de quatre joueurs minimums et de sept joueurs maximums (sauf catégorie U13 / U15, 10 joueurs maximum autorisés). Si le Roster ne comporte pas le nombre maximum de joueurs, il est possible pour le club, tout au long de la saison, d'ajouter des joueurs, sans en retirer, pour arriver au quota maximum autorisé selon la catégorie.

Le Roster de chaque équipe engagée ainsi que toutes modifications ultérieures doivent être obligatoirement saisis sur FBI. Le CDNBB valide le Roster au plus tard sept jours avant le début de chaque « stop ». Aucune modification du Roster n'est possible entre le dernier stop des séries 3x3 du département et le master 3x3 de région.

Chaque équipe doit désigner un Capitaine d'équipe.

Chaque club doit avoir un référent 3x3 identifié lors de l'engagement d'une ou plusieurs équipes. Ce dernier fait le lien entre la fédération, ses structures déconcentrées et les clubs concernés ; il a en charge le suivi de la compétition de clubs 3x3 pour son club.

Article 8 : Organisation d'un stop

Ballons : les stops doivent se jouer avec les ballons spécifiques 3x3 (T6, poids 7).

Lieu de pratique et horaires : chaque salle ou terrain où se disputent des rencontres officielles doivent être classés et équipés conformément au règlement des salles et terrains de la FFBB.

Le Comité Départemental choisit la salle où s'organisent les stops, ou fait un appel à candidature auprès des clubs pour cette organisation. Les clubs affiliés à la FFBB, disposant de plusieurs salles déclarées dans la base de données fédérales doivent, dès que possible et au plus tard 10 jours avant la rencontre prévue, aviser le Comité Départemental et les adversaires de l'adresse exacte du lieu où se dispute la rencontre, ainsi que le moyen d'y accéder. Les horaires sont communiqués au moins une semaine avant aux autres équipes, ainsi qu'au Comité Départemental.



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball



Saison 2025-2026

Article 9 : Les officiels

9.1 Les réfs

Les arbitres 3x3 sont appelés « refs ». Ils sont désignés par le responsable 3x3 du pôle officiel, à défaut, le référent STOP du CDNBB ou le responsable 3x3 du CDNBB. Ils assurent le bon déroulement des rencontres selon le règlement officiel 3x3. S'il n'y a pas de chronomètre des tirs identifié pour chaque terrain, ils décomptent les 12 secondes et annoncent les 5 dernières secondes de possession.

Peut exercer la fonction de ref :

- un ref élite ou territorial
- un arbitre départemental, régional et national ;
- toute personne licenciée ayant coché la fonction entraîneur/ arbitre/ joueur ou ayant un certificat médical sur FBI.

Le référent 3x3 du Comité du Nord, l'un des membres de la commission 3x3 du CDNBB ou le formateur 3x3 encadre les refs lors des stops. Ils peuvent intervenir à la demande des refs en cas de difficultés à gérer le bon déroulement de la partie. En cas d'indisponibilité d'une des personnes citées ci-dessus, un réf sera nommé « crew chief », organisera les désignations sur la manifestation et aura la charge de prendre les décisions en cas de litige relatif à l'application des règlements en vigueur.

9.2 Les marqueurs

Les marqueurs sont les responsables de la table de marque, désignés par le référent 3x3 marqueur désigné par le CD59 à défaut le club organisateur du club recevant le stop. Leur fonction est de gérer :

- L'Event maker (temps de jeu, score & fautes).
- La feuille de marque 3x3.
- Les 12 secondes (si présent sur le site uniquement).



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



Peut exercer la fonction de marqueur :

- Un marqueur élite ou territorial.
- Un joueur ne jouant pas, de préférence de la poule opposée ou non concernée par le résultat
- Toute personne licenciée.

Article 10 : Forfaits, retard et perte par défaut

10.1 Forfait

Une équipe qui déclare forfait pour la journée se voit attribuer 0 point pour la journée concernée.

Au troisième forfait, l'équipe concernée est déclarée « forfait général » et ne pourra plus prendre part à la compétition de clubs 3x3 pour la suite de la saison (voir annexe 3, annexe financière).

Si une équipe quitte le terrain, elle perd la rencontre par forfait.

10.2 Retard

Au-delà de 15 minutes de retard, une équipe, même régulièrement inscrite, ne pourra participer au stop des séries 3x3 de département et se verra attribuer 0 point au classement du stop.

10.3 Perte par défaut

Une équipe perd la rencontre par défaut si elle compte moins de un joueur apte à prendre part à la rencontre.

Une équipe composée de moins de trois joueurs en début de journée ne peut participer à un stop. Si l'équipe qui perd la rencontre par défaut est menée au score, ce dernier reste acquis. Dans le cas contraire, l'équipe perdant par défaut perd la rencontre sur le score de 10 à 0.



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



10.4 Blessure

Après le début d'une rencontre, une équipe qui perd des joueurs sur blessure, peut continuer à jouer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de joueur apte à jouer. Dès lors, les résultats sont acquis et les matchs à venir sont perdus.

Article 11 : Sanctions

Tout comportement antisportif répété, toute agression physique ou verbale d'un joueur envers un autre joueur, un ref, ou une personne de l'organisation entraîne immédiatement la disqualification de l'équipe pour le stop.

Le référent 3x3 du Comité notifie l'incident sur la fiche de résultats et en informe le comité départemental qui peut demander l'ouverture d'un dossier disciplinaire au Président ou au Secrétaire Général de la ligue régionale compétente.

Tout joueur faisant l'objet d'une sanction disciplinaire affectant sa participation régulière aux compétitions FFBB (5x5 ou 3x3) ne peut participer aux rencontres de la compétitions de Clubs 3x3, de Superleague ou Juniorleague.

Article 12 : Réclamations

Si une équipe pose une réclamation car elle pense avoir été lésée par la décision d'un ref ou par un évènement qui a eu lieu pendant une rencontre, elle doit le faire immédiatement par l'intermédiaire de son capitaine auprès du référent 3x3 du comité ou de son représentant, puis confirmer sa réclamation de la même façon à l'issue de la rencontre.

Ce dernier, statue dans l'instant, en premier et dernier ressort, sur cette réclamation en qualité de juge unique, parmi les trois décisions possibles :

- classer sans suite la réclamation ou apporter la décision corrective en cas d'oubli ;
- confirmer le résultat acquis sur le terrain ;
- faire jouer ou rejouer la rencontre immédiatement.

Situations spéciales : le référent 3x3 du Comité ou son représentant a délégation pour statuer sur une situation non prévue par le présent règlement et pour décider d'une éventuelle sanction sportive.



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



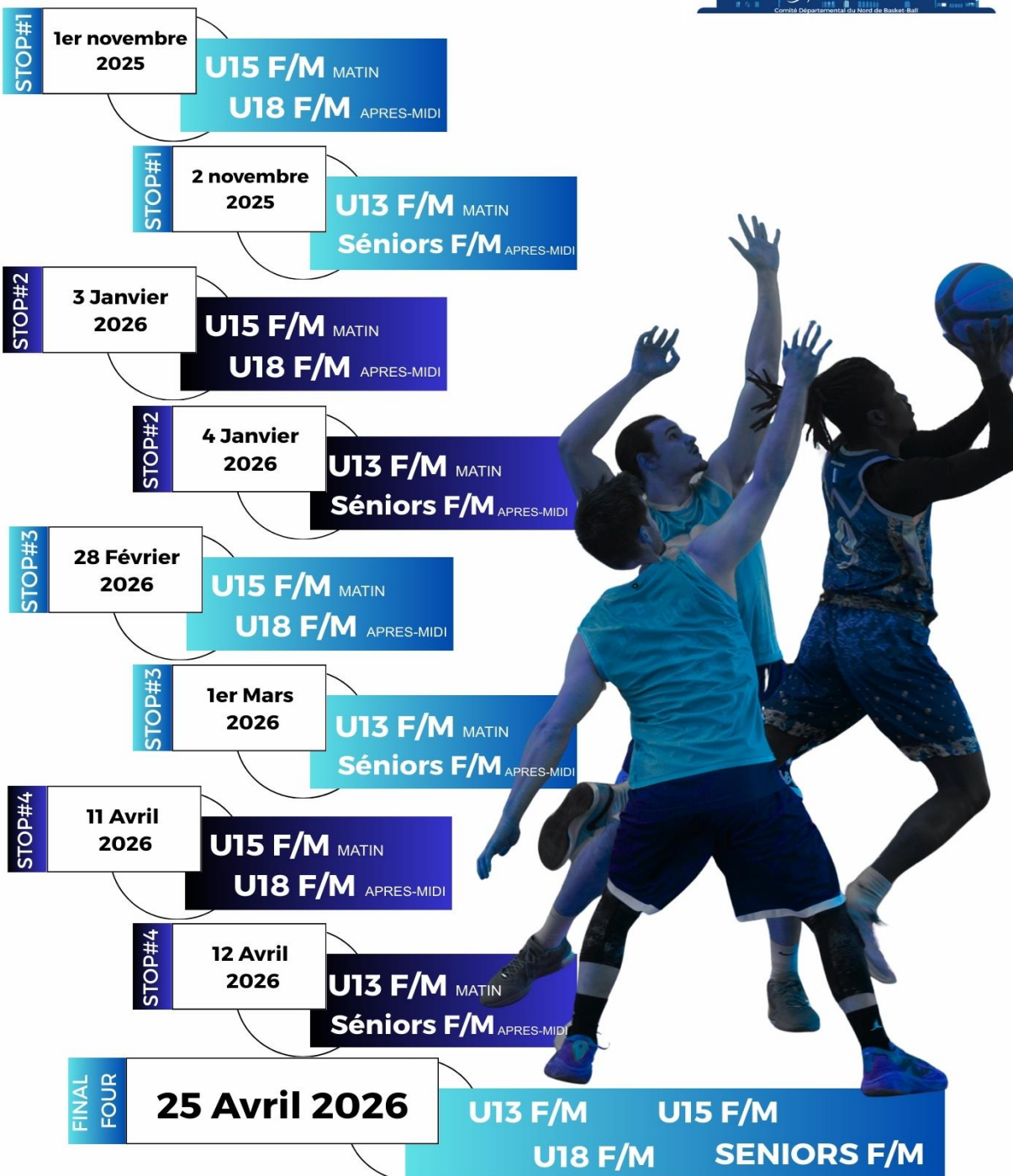
Annexe 1 : Calendrier 3x3



2025
2026

Series 3x3 - CD59

CALENDRIER





Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



Annexe 2

Tableau Récapitulatif				
<u>Catégorie</u>	U13 M&F	U15 M&F	U18 M&F	Seniors M&F
<u>Roster</u>	10 joueurs Maximum	10 joueurs Maximum	7 joueurs Maximum	7 joueurs Maximum
<u>Equipes</u>	3 Joueurs 1 Remplaçant			
<u>Temps de Jeu</u>	7 Minutes	7 Minutes	10 Minutes	10 Minutes
<u>Points</u>	16	16	21	21
<u>Chronomètre des Tirs</u>	NON	NON	OUI (Si terrain équipé)	OUI (Si terrain équipé)
<u>Fautes 2LF</u>	6	6	7	7
<u>Fautes 2LF + Réparations</u>	9	9	10	10
<u>Temps-mort</u>	1/équipe	1/équipe	1/équipe	1/équipe
<u>Temps mort TV</u>	0	0	0	0



Règlement Sportif 3x3

Compétition de Club (Séries)

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Saison 2025-2026



Annexe 3



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Plus haut. Plus fort. Plus sport !

Trésorerie

Les dispositions financières 2025/2026

3 x 3

<u>Droits d'engagement en Championnat Départemental 3x3</u>	
compétitions de clubs seniors	30,00€
compétitions de clubs U18	30,00€
compétitions de clubs U15	30,00€
compétitions de clubs U13	Gratuit

<u>Forfaits (toutes catégories) ; D.E = Droits Engagements</u>	
1 ^{er} forfait moins de 8 jours avant l'évènement	50,00 €
2 ^{eme} forfait moins de 8 jours avant l'évènement	50,00 €
3 ^{eme} forfait moins de 8 jours avant l'évènement soit forfait général	50,00 €
Forfait en cas de qualification au final four des series du département	80,00 €

<u>Remboursement des Frais d'Arbitrage</u>	
Remboursement kilométrique par km	0,40€

<u>Indemnité de match – Championnat Départemental</u>	
Ref 3x3	25€ 1/2 J

<u>Divers</u>	
Transmission d'un dossier à la commission de discipline (FD avec rapport incident)	<u>Voir Ligue</u>